

Organisation de la clinique médicale de la Charité

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b036_f0244**

Source**Boite_036** | [Naissance de la clinique](#).

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 25/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Organisation de l'école de médecine 244
médicale de la Charité

Pres. Cornu et Leroux

" 1 salle de 26 lits y est destinée
pour h. et 1 de 14 pour les femmes. Le prof.
a le droit de choisir pour les malades
reçus dans l'hospice ceux qui lui paraissent
+ propres à l'instruction, et les visite et
les interroge chaque jour et leur prescrit
les médicaments/la prière du matin.
On se réunit en nuit dans la salle des conférences
et la le prof. fait 2 leçons sur les malades
qui en vont d'observer."

cf. Réglement de la soc. d'instruction
médicale. 1818.

L. P. A. Gaulhier. Dictionnaire
préliminaire de la med. de
J. V. Hedenlund: Medicine
pratique (Paris 1824)

14 XXXVII - XXXIX

BnF
MSS

Revue de la France

Le conseil de l'école

Le conseil de l'école est un organe
 qui a pour mission de veiller à
 l'application des décisions du conseil
 d'administration et de l'assemblée
 générale. Il est composé de
 représentants des différents
 services de l'école et de
 représentants des parents d'élèves.
 Le conseil de l'école se réunit
 régulièrement et a pour tâche
 de contrôler l'exécution des
 décisions prises par les autres
 organes de l'école.

Le conseil de l'école

Le conseil de l'école est un organe
 qui a pour mission de veiller à
 l'application des décisions du conseil
 d'administration et de l'assemblée
 générale. Il est composé de
 représentants des différents
 services de l'école et de
 représentants des parents d'élèves.

Le conseil de l'école

Le conseil de l'école est un organe